

# CLUB VOSGIEN

Association d'utilité publique  
27, rue Oberpfloeck  
67140 BARR

## CLUB VOSGIEN – BARR Formulaire d'adhésion ou de renouvellement à joindre au règlement

Monsieur / Madame (rayer la mention inutile)

NOM  
.....

Prénom :  
.....  
.....

Adresse  
.....  
.....

E-mail :  
.....

Téléphone : .....

Date :  
Règlement ci-joint

L'assurance responsabilité civile (MAIF) prenant effet à compter du 1er janvier et afin d'être assuré, il est impératif que la cotisation soit réglée en tout début d'année. (La carte de membre annuelle vous sera envoyée par Mail directement par la Fédération, ou, à défaut d'adresse Mail, par le Club Vosgien de BARR)

### AVANTAGES :

Avec votre carte de membre, à jour, vous pouvez bénéficier de **remises importantes** dans différents magasins de sport. Liste à voir sur notre site internet : [www.clubvosgien-barr.fr](http://www.clubvosgien-barr.fr)

### Règlement à faire parvenir au président

M. DOSSMANN Jean-Paul 27, Chemin Oberpfloeck  
67140 BARR

-chèque libellé -Club Vosgien de Barr-  
-soit par virement au Crédit Mutuel-Barr

IBAN FR76 1027 8013 7000 0157 9174 047  
BIC: CMCIFR2A

-ou par tout autre moyen à votre convenance.

**Merci d'avance pour votre fidélité à notre association**

### Cotisation annuelle 2024

**16 € par membre individuel sans revue**

**24 € par membre individuel  
avec la revue trimestrielle Les Vosges**

Président:

M. Jean-Paul DOSSMANN  
27 ; Chemin Oberpfloeck  
67140 BARR

Tél : 03.88.08.16.63